



Cercle de la Voile de Paris

Avis de Course

Nom de l'Epreuve : *COUPE DU CVP SNIPE 2008*

Niveau : *Sélective de Ligue – grade 5 A*

Date : *25 mai 2008*

Support / Classe : *Classe Snipe*

Lieu : *La Seine - Plan d'eau de Meulan (Yvelines)*

L'épreuve sera organisée par le CERCLE DE LA VOILE DE PARIS 01 34 74 04 80 Fax 01 34 92 74 20.

1. L'épreuve sera régie par :

- Les **Règles** telles que définies dans les **Règles de Course à la Voile** en cours de validité (2005-2008),
- Le présent avis de course,
- Les Instructions de course.

2. Publicité : Catégorie C

3. Admissibilité :

La régate est ouverte à tous les bateaux de la classe Classe Snipe

4. Inscriptions :

Pour confirmer son inscription, chaque concurrent résident en France devra présenter :

- Sa **licence sportive FFVoile** valide de **l'année en cours** portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition et revêtue du cachet médical ou présentation d'un certificat médical.
- Une autorisation parentale pour les mineurs,
- Une autorisation de port de publicité le cas échéant.

5. Droits à payer : Les droits requis sont de 15 euros.

6. Programme :

- Confirmation des inscriptions : Le dimanche **25 mai 2008 à partir de 9 h.**
- Signal d'avertissement de la première course à : **10 heures 30**
- Remise des prix prévue : Le dimanche **25 mai 2008** après les courses.

7. Jauge :

Chaque concurrent devra présenter, en cas de contrôle, le **certificat de mesure** de son bateau, validé par le responsable national de la jauge.

8. Sécurité et équipement : Port du gilet de sauvetage, pagaie et grappin (Instruction des Services de la navigation de la Seine).

9. Instructions de Course :

- Les Instructions de Course seront disponibles à la confirmation de l'inscription.

10. Décision de courir :

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (cf. règle 4 du chapitre 1 des Règles de course à la voile 2005-2008).

11. Composition du Corps Arbitral :

Président du Comité de Course : *Hervé CHASTEL.*

Présidente du Comité de Protestations : *Yvon POUTRIQUET.*

12. Informations complémentaires :

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

- **Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 rue albert Glandaz 78130 Les Mureaux**

☎: 01 34 74 04 80

📠: 01 34 92 74 20

💻: cvparis@club-internet.fr
cvparis2@free.fr

- **Restauration :**

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house, dimanche, à partir de 12 h 30

Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni.

Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit

Tarif pour une cabine 3 lits : 30 euros la nuit

Réservation auprès du Commissaire Commandant SIMON 01 34 74 04 80

Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

LES BALLADINS 4, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33 (0)1 70 61 90 01

ALADIN 2, rue Levassor Les Garennes 78130 Les Mureaux-Flins tel: 01 30 22 06 06

AKENA ZI Les Garennes 78130 Les Mureaux tel : 01 34 92 92 92

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au cercle.